



Information presse

Le 3 mars 2022

GreenYellow reçoit la médaille d'or EcoVadis pour sa performance RSE*

Deux ans seulement après avoir lancé sa politique RSE, GreenYellow confirme sa position de leader et de pionnier sur les enjeux de la responsabilité sociétale. La méthode d'évaluation RSE EcoVadis souligne en particulier que l'entreprise dispose d'un système de gestion avancé sur les enjeux environnementaux ainsi que sur les problématiques sociales et liées aux droits de l'Homme.

L'objectif de la méthodologie d'évaluation de la RSE d'EcoVadis est d'évaluer la qualité du système de management de la RSE d'une entreprise à travers ses politiques, les actions mises en place et les résultats. GreenYellow a ainsi obtenu un score de 67/100 le plaçant dans le 93^{ème} percentile vis-à-vis de toutes les entreprises évaluées en 2021.

« Nous sommes très fiers de cette première évaluation qui vient récompenser l'impact positif de nos collaborateurs vis-à-vis de toutes nos parties prenantes. Cette médaille illustre notre engagement réel et constitue un premier jalon dans notre feuille de route RSE. » Alexandra Mannai, CSR director & CTO.

* RSE = Responsabilité Sociétale des Entreprises

A propos de GreenYellow

GreenYellow, filiale énergétique du groupe Casino, est devenu en 15 ans un acteur majeur de la transition énergétique en France et à l'international et un véritable allié des entreprises et des collectivités dans ce domaine.

Expert de la production solaire photovoltaïque décentralisée, des projets d'efficacité énergétique et des services à l'énergie, GreenYellow propose à ses clients une plateforme unique et globale, pour faire de leur transition énergétique une réalité bénéfique et engagée.

Opérant dans 16 pays sur 4 continents, GreenYellow enrichit constamment son offre, grâce à l'innovation, pour répondre aux besoins des acteurs privés et publics et les accompagner dans la réduction de leur empreinte écologique.

En 2018, GreenYellow a associé à son développement Tikehau Capital et Bpifrance, qui détiennent désormais 24 % du capital de la société.